

est écrite en allemand & remplit 42 feuilles d'impression in-4°. : elle a pour titre : *Les droits & les procédés de S. M. Imp. Royale Apostolique , à l'égard de la succession de Baviere , mis dans leur vrai jour & défendus contre les objections de la cour de Berlin , avec les pieces justificatives.* Celles-ci font au nombre de vingt , dont les plus importantes ont déjà paru dans ce Journal. On a inféré en son entier la déclaration du Roi de Prusse à ses co-états de l'Empire , pour la réfuter paragraphe par paragraphe. Cette réfutation fait la dernière partie de l'ouvrage. Dans la première l'on retrace l'origine de la convention du 3 Janvier , & l'on fait le récit historique de toutes les négociations , ouvertes à ce sujet entre la cour de Vienne & celle de Manheim dès le 14 Février 1777. Négociations , auxquelles le Duc de Deux-Ponts a consenti , même après la signature de la convention. Ensuite l'on fait pareillement le détail des négociations qu'il y a eu sur la succession de Baviere entre les cours de Vienne & de Berlin dès le 6 Mai 1770 , lorsque le comte de Nugent , alors envoyé de L. M. Imp. & R. à Berlin , fit , dans son

„ dée ; & pour cela je demande un sacrifice „ égal à celui que je fais moi-même „ Je prie la logique de ces périodistes si polis & si vrais , de m'apprendre en quoi cette maniere d'arranger une pacification est ridicule & inconsequente.